

Pola Office Plus Ultra 37.5% hydrogen peroxide

SDI Limited

Version Num: 8.1

Fiche de Données de Sécurité (Conforme à l'Annexe II de REACH (1907/2006) - Règlement 2020/878)

Date d'émission: 23/12/2022 Date d'impression: 17/11/2023 L.REACH.FRA.FR

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Pola Office Plus Ultra 37.5% hydrogen peroxide
Nom Chimique	Sans Objet
Synonymes	Pas Disponible
Nom d'expédition	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE
Formule chimique	Sans Objet
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes	Utilisé selon les instructions du fabricant.		
Utilisations déconseillées	Aucune utilisation spécifique déconseillée n'est identifiée.		

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	SDI Limited	SDI (North America) Inc.	SDI Germany GmbH	
Adresse	3-15 Brunsdon Street Bayswater VIC 3153 Australia	1279 Hamilton Parkway Itasca IL 60143 United States	Hansestrasse 85 Cologne D-51149 Germany	
Téléphone	+61 3 8727 7111	+1 630 361 9200	+49 0 2203 9255 0	
Fax	+61 3 8727 7222	Pas Disponible	+49 0 2203 9255 200	
Site Internet	www.sdi.com.au	www.sdi.com.au	www.sdi.com.au	
Courriel	info@sdi.com.au	USA.Canada@sdi.com.au	germany@sdi.com.au	

Nom commercial de l'entreprise	SDI HOLDINGS PTY LTD DO
Adresse	Rua Dr. Reinaldo Schmithausen 3141 – Cordeiros Itajaí – SC – CEP 88310-004 Brazil
Téléphone	+55 11 3092 7100
Fax	Pas Disponible
Site Internet	http://www.sdi.com.au/
Courriel	Brasil@sdi.com.au

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	SDI Limited	CHEMWATCH REPONSE D'URGENCE (24/7)	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	131126 Poisons Information Centre	+33 4 26 69 99 66	
Autres numéros de téléphone d'urgence	+61 3 8727 7111	+61 3 9573 3188	

Une fois connecté et si le message n'est pas dans votre langue préférée alors s'il vous plaît cadran 07

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

	-
Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications [1]	H302 - Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 4, H315 - Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, H318 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1, H335 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires)
Légende:	1. Classé par fournisseur; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI

2.2. Éléments d'étiquetage

Version Num: 8.1 Page 2 de 11 Date d'émission: 23/12/2022

Pola Office Plus Ultra 37.5% hydrogen peroxide

Date d'impression: 17/11/2023

Pictogramme(s) de danger





Mention d'avertissement

Danger

Déclaration(s) sur les risques

H302	Nocif en cas d'ingestion.			
H315	Provoque une irritation cutanée.			
H318	Provoque des lésions oculaires graves.			
H335	Peut irriter les voies respiratoires.			

Déclaration(s) supplémentaires

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Prévention

P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.				
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.				
P261	Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/aérosols.				
P264	Se laver tout le corps extérieur exposé soigneusement après manipulation.				
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.				

Déclarations de Sécurité: Réponse

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.					
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/secouriste					
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ un secouriste /en cas de malaise.					
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.					
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.					
P330	Rincer la bouche.					
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.					
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.					

Déclarations de Sécurité: Stockage

P405	Garder sous clef.		
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.		

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation
	locale.

2.3. Autres dangers

Inhalation peut provoquer des dommages sur la santé*.

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions*.

REACH - Art.57-59: Le mélange ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à la date d'impression du SDS.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

3.2.Mélanges

1. Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	SCL / Facteur-M	Caractéristiques nanométrique particules
1. 7722-84-1 2.231-765-0 3.008-003-00-9 4.01-2119485845-22- XXXX 01-2120763149-48-XXXX	30-37.5	PEROXYDE- D'HYDROGÈNE	Liquides comburants, catégorie de danger 1, Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 4, Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 1A, Toxicité aiguë (par inhalation), catégories de danger 4; H271, H302, H314, H332 [2]	Ox. Liq. 1; H271: C ≥ 70 %**** Ox. Liq. 2; H272: 50 % ≤ C < 70 % **** * Skin Corr. 1A; H314: C ≥ 70 % Skin Corr. 1B; H314: 50 % ≤ C < 70 % Skin Irrit. 2; H315: 35 % ≤ C < 50 % Eye Dam. 1; H318: 8 % ≤ C < 50 % Eye Irrit. 2; H319: 5 % ≤ C < 8 % STOT SE 3; H335: C ≥ 35 %	Pas Disponible

Version Num: 8.1 Page 3 de 11 Date d'émission: 23/12/2022

Pola Office Plus Ultra 37.5% hydrogen peroxide

Date d'impression: 17/11/2023

IOELVs disponible; [e] Substance identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux	Si ce produit entre en contact avec les yeux: Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire. S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses. Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	Si le produit entre en contact avec la peau: Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. Laver les zones affectées à grand eau (et avec du savon si disponible). Rechercher un avis médical en cas d'irritation.
Inhalation	 En cas d'inhalation de vapeurs, d aérosols ou de produits de combustion, déplacer la personne affectée vers un endroit bien aéré. Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer. Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins. Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une reanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoir autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire. Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.
Ingestion	 Si avalé, NE PAS faire vomir. Si un vomissement apparaît, pencher le patient vers l avant ou le placer sur le coté droit (position tête-basse si possible) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration. Suivre le patient avec attention. Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d endormissements ou avec une conscience réduite ; i.e. devenant inconsciente. Donner de l eau pour rincer la bouche puis fournir lentement du liquide et autant que la victime peut confortablement en absorber. Rechercher un avis médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- ▶ Eau pulvérisée Quantités d'arrosage uniquement.
- ► Mousse.
- ► BCF (lorsque le règlement le permet).
- Poudre chimique sèche.
- Dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.2. Bungers particuliers resultant de la substance ou du metange		
Incompatibilité au feu	Eviter une conservation avec des agents de réduction. Eviter toute contamination de ce produit car il est très réactif et toute contamination est potentiellement à risque.	

5.3. Conseils aux pompiers

• •	
Lutte Incendie	 Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. Peut être violemment ou explosivement réactif. Porter une protection complète du corps avec un appareil respiratoire. Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau. Lutter contre le feu à partir d'une distance de sécurité avec un abri adéquat. Les extincteurs ne doivent être utilisés que par un personnel entraîné. Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes. NE PAS approcher des containers suspectés être chauds. Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé. Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu. Si le feu devient incontrôlable, évacuer le personnel et prévenir lors de l'entrée dans la zone. L'équipement doit être complètement décontaminé après usage.
Risque D'Incendie/Explosion	 Ne brûlera pas mais augmente l'intensité du feu. Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant à une rupture violente des containers. Les containers affectés par la chaleur demeurent à risque. Un contact avec des combustibles tels que bois, papier, huile ou métal en poudre fine peut produire une combustion spontanée ou une violente décomposition. Peut émettre des fumées irritantes, toxiques ou nocives.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Version Num: 8.1 Page 4 de 11 Date d'émission: 23/12/2022 Date d'impression: 17/11/2023

Pola Office Plus Ultra 37.5% hydrogen peroxide

Voir section 12

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3. Methodes et materiel de co	nfinement et de nettoyage
Eclaboussures Mineures	 Les canalisations des zones de stockage ou d'utilisation doivent comporter des bassins de rétention pour les ajustements de pH et la dilution des déversements avant l'évacuation ou l'élimination du produit. Vérifier régulièrement la présence de déversements et fuites. Nettoyer toutes les éclaboussures immédiatement. Ne pas fumer, pas de flammes ou de sources d'allumage. Eviter tout contact avec des matières organiques incluant fuel, solvants, sciure, papier et vêtement et tout autre produits incompatibles car un allumage pourrait se produire. Eviter de respirer les poussières ou vapeurs et éviter tout contact avec la peau et les yeux. Contrôler les contacts personnels en utilisant un équipement de protection. Contenir et absorber les éclaboussures avec du sable sec, de la terre, un produit inerte ou de la vermiculite. NE PAS utiliser de sciure car un feu pourrait se déclarer. Ramasser les résidus solides et les enfermer dans des bidons étiquetés pour traitement. Neutraliser/décontaminer la zone.
Eclaboussures Majeures	 Vider la zone de son personnel non-protégé et se déplacer contre le vent. Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. Peut être violemment ou explosivement réactif. Porter un vêtement de protection complet avec un appareil respiratoire. Prévenir par tous les moyens les débordements d'entrer dans les drains et les voies d'eau. Envisager une évacuation (ou protéger l'endroit) Ne pas fumer, pas de flammes ou de sources d'allumage. Augmenter la ventilation. Contenir les éclaboussures avec du sable, de la terre ou tout autre matériau propre et inerte. NE JAMAIS UTILISER d'absorbants organiques tels que sciure, papier ou vêtements. Eviter une contamination avec des matières organiques. Utiliser des équipements anti-étincelles et contre les explosions. Collecter le produit dans des containers étiquetés pour un possible recyclage. NE PAS mélanger du produit frais avec du produit issu de récupérations. Collecter les résidus et les enfermer dans des bidons étiquetés pour traitement. Laver la zone éclaboussée et prévenir les fuites d'entrer dans les drains.

Décontaminer et blanchir tous les vêtements de protection et les équipements avant le stockage et la réutilisation.

▶ Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence.

6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Titi Toodadiono a pronaro pod	and manipulation during a
Manipulation Sure	 Eviter un contact personnel et une inhalation de poussières, fumées ou vapeurs. Fournir une ventilation adéquate. Toujours porter un équipement de protection et laver toutes les éclaboussures sur les vêtements. Conserver le produit loin de la lumière, de la chaleur, des flammes ou des combustibles. Conserver au frais, au sec et loin des produits incompatibles. Eviter tout contact physique avec les containers. NE PAS ré-emballer ou retourner les portions inutilisées dans les containers d'origines. Ne retirer que la quantité nécessaire pour un usage immédiat. Une contamination peut conduire à une décomposition conduisant à une possible forte chaleur et un incendie. Durant la manipulation, NE JAMAIS fumer, boire ou manger. Toujours se laver les mains avec du savon et de l'eau après une manipulation. Utiliser uniquement des procédures de travail professionnelles. Suivre les directives de stockage et de manipulation du fabricant.
Protection anti- Feu et explosion	Voir Section 5
Autres Données	Ne pas stocker à la lumière du soleil. Stocker dans un endroit sec et aéré, à l'abri de la chaleur et du soleil. Stocker entre 2 et 8 degrés Celsius.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	NE ré emballez PAS. Utilisez uniquement les récipients fournis par le fabricant.	
Incompatibilite de Stockage	Eviter toute contamination de ce produit car il est très réactif et toute contamination est potentiellement à risque. Eviter une conservation avec des agents de réduction. Eviter les acides forts et les bases fortes.	
Catégories de danger conformément au règlement (CE) no 1272/2008	Pas Disponible	
Quantité seuil (tonnes) de substances dangereuses visées à l'article 3, paragraphe 10, pour l'application	Pas Disponible	

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Version Num: 8.1 Page 5 de 11 Date d'émission: 23/12/2022 Date d'impression: 17/11/2023

Pola Office Plus Ultra 37.5% hydrogen peroxide

8.1. Paramètres de contrôle

Composant	DNELs L'exposition des travailleurs de modèle PNECs compartiment	
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	inhalation 0.04 mg/m³ (Locale, chronique) inhalation 3 mg/m³ (Local, aiguë) inhalation 0.21 mg/m³ (Locale, chronique) * inhalation 1.93 mg/m³ (Local, aiguë) *	0.013 mg/L (L'eau (douce)) 0.014 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.013 mg/L (Eau (Marine)) 0.047 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 0.047 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.002 mg/kg soil dw (sol) 4.66 mg/L (STP)

^{*} Les valeurs pour la population générale

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) en France - Substances chimiques	PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	Peroxyde d'hydrogène	1 ppm / 1.5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Limites d'urgence

Composant	TEEL-1	TEEL-2		TEEL-3
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	Pas Disponible	Pas Disponible		Pas Disponible
Composant	IDLH originale		IDLH révisé	
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	75 ppm		Pas Disponible	

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

8.2. Contrôles de l'exposition

Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un bon ajustement des vêtements est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales.

Un appareil de respiration autonome approuvé (SCBA) peut être nécessaire dans certaines situations.

Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et lieux de stockage. Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des vélocités "d'échappement" variées qui, à leurs tours, déterminent la "vélocité de capture" de la circulation d'air frais nécessaire pour retirer effectivement le contaminateur.

Solvant, vapeurs, dégraissage, etc évaporation depuis réservoir (en plein air).	0.25 à 0.5 m/s (50-100 f/min.)
Aérosols, fumées provenant d'opérations de remplissage, intermittent remplissage de containers, transferts par convoyeurs à faible vitesse, soudure, emanations de jets, fumées d'acide de revêtements métalliques, décapage (libération à une faible vitesse dans la zone de génération)	0.5-1 m/s (100-200 f/min.)
jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gas (création active dans la zone de mouvement d'air rapide)	1-2.5 m/s (200-500 f/min.)
frottements, explosion abrasive, tonnelage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d'air très rapide)	2.5-10 m/s (500-2000 f/min.)

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Type de Contanimant :

Valeur basse de l'intervalle	Valeur haute de l'intervalle
1 : Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture	1 : courants d'air perturbant la pièce
2 : Contaminateurs à faible toxicité ou de valeurs nuisibles seulement.	2 : des contaminateurs à forte toxicité
3 : Intermittent, faible production	3 : Forte production, usage intensif
4 : Large console ou grande masse d'air en mouvement	4 : Petite console de contrôle uniquement

Une théorie simple montre que la vélocité de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vélocité diminue généralement avec la carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vélocité de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les









équipements de protection individuelle

- Lunettes chimiques. [AS/NZS 1337.1, EN166 ou équivalent national]
- Un écran facial complet peut être requis pour une protection supplémentaire, mais jamais pour la protection primaire des yeux.
- Les lentilles de contact peuvent présenter un danger particulier; les lentilles de contact souples peuvent absorber et concentrer les irritants. Un document de politique écrit, décrivant le port de lentilles ou les restrictions d'utilisation, doit être créé pour chaque lieu de travail ou tâche. Cela devrait inclure un examen de l'absorption et de l'adsorption de la lentille pour la classe de produits chimiques utilisés et un compte rendu de l'expérience des blessures. Le personnel médical et les secouristes devraient être formés à leur élimination et un équipement approprié devrait être facilement disponible. En cas d'exposition à des produits chimiques, commencer immédiatement l'irrigation des yeux et retirer les lentilles de contact dès que possible. Les lentilles doivent être retirées dès les premiers signes de rougeur ou d'irritation des yeux - les lentilles ne doivent être retirées dans un environnement propre qu'après que les travailleurs se sont soigneusement lavés les mains. [Bulletin de renseignement actuel CDC NIOSH 59].

Vitesse de l'air :

Version Num: 8.1 Page 6 de 11 Date d'émission: 23/12/2022 Date d'impression: 17/11/2023

Pola Office Plus Ultra 37.5% hydrogen peroxide

Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous
Protection des mains / pieds	Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	 Combinaisons intégrales. Tablier en PVC. Une combinaison de protection en PVC peut être requise en cas d'exposition grave. Douche oculaire. Assurez-vous qu'il y a un accès facile à une douche de sécurité. Note: Les combinaisons intégrales en coton ou en polyester/coton n'offrent qu'une protection contre la contamination superficielle légère qui ne pénètre pas la peau. Les combinaisons doivent être lavées régulièrement. Lorsque le risque d'exposition de la peau est élevé (par exemple, lors du nettoyage de déversements ou en cas de risque d'éclaboussures), des tabliers résistant aux produits chimiques et/ou des combinaisons et des bottes imperméables aux produits chimiques seront nécessaires.

Protection respiratoire

Filtre de type B de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est

Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	B-AUS	-	B-PAPR-AUS
50 x ES	-	B-AUS	-
100 x ES	-	B-2	B-PAPR-2 ^

^{^ -} Intégral

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir section 12

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pas Disponible		
État Physique	gel	Densité relative (l'eau = 1)	Pas Disponible
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	6.5-8	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Pas Disponible	Poids Moléculaire (g/mol)	Sans Objet
Point d'éclair (°C)	Pas Disponible	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Pas Disponible	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
Hydrosolubilité	miscible	pH en solution (1%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	Composés organiques volatils g/L	Pas Disponible
nanométrique Solubilité	Pas Disponible	Caractéristiques nanométrique particules	Pas Disponible
La taille des particules	Pas Disponible		

9.2. Autres informations

Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1.Réactivité	Voir section 7.2
10.2. Stabilité chimique	 Présence de matériaux incompatibles. Le produit est considéré comme stable dans des conditions d'utilisation normale. Exposition prolongée pour un échauffement.

Version Num: 8.1 Page **7** de **11** Date d'émission: 23/12/2022 Date d'impression: 17/11/2023

Pola Office Plus Ultra 37.5% hydrogen peroxide

Pas de risque de polymérisation. Les solutions de peroxyde d'hydrogène se décomposent lentement, émettent de l'oxygène et sont donc stabilisées en ajoutant de l'acétanilide etc 10.3. Possibilité de réactions Voir section 7.2 dangereuses 10.4. Conditions à éviter Voir section 7.2 10.5. Matières incompatibles Voir section 7.2 10.6. Produits de Voir section 5.3 décomposition dangereux

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Chronique	une exposition de longue durée à des irritants respiratoires peut entraîne respirer et des problèmes affectant d'autres parties du corps. Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir e professionnelles répétées ou à long terme.	r des maladies des voies respiratoires impliquant des difficultés à	
		ésions oculaires graves qui sont présentes vingt-quatre heures ou plus	
Yeux	Lorsqu'il est appliqué sur les yeux des animaux, le matériau produit des lésions oculaires graves qui sont présentes vingt-quatre heures ou plus après l'instillation.		
Contact avec la peau	Ce produit à la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes. Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante. Un contact de la peau va engendrer un dessèchement rapide, un blanchissement conduisant à des brûlures chimiques au niveau du contact prolongé. Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit. Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.		
Ingestion	Une ingestion accidentelle du matériel peut s'avérer dangereuse; selon des expériences sur des animaux, l'ingestion de moins de 150 gramme serait fatale ou nuirait gravement à la santé de l'individu.		
Inhalé	Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons. L'inhalation de vapeurs d'aérosols (brumes ou fumées), générées par le produit durant une manipulation normale, peut causer des dommages sur la santé de l'individu.		

Pola Office Plus Ultra 37.5% hydrogen peroxide	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermiquel (lapin) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	Pas Disponible
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	Inhalation(Mouse) LC50; 2800 mg/L4h ^[2]	
	Oral(Rat) LD50; >225 mg/kg ^[2]	
l égende:	Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de - Toxicia	té aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant

Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors de la recherche bibliographique.

sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

PEROXYDE-D'HYDROGÈNE

Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure, chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou les heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de flux d'air réversible, sur spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur le test de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères de diagnostic du syndrome de Brooks. Le syndrome de Brooks (ou l'asthme) à la suite d'une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. La bronchite industrielle, en revanche, est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à de fortes concentrations de substance irritante (souvent de nature particulaire) et qui est complètement réversible après la fin de l'exposition. Ce trouble est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus.

Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 3 : NON classable par rapport à son pouvoir cancérigène pour les humains

Les preuves de cancérogénicité peuvent être inadéquates ou limitées à des tests sur les animaux.

toxicité aiguë	~	Cancérogénicité	×
Irritation / corrosion	✓	reproducteur	×
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	✓
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	×	STOT - exposition répétée	×
Mutagénéïté	×	risque d'aspiration	×

Légende:

X – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification

✓ – Données nécessaires à la classification disponible

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune preuve de propriétés perturbatrices endocriniennes n'a été trouvée dans la littérature actuelle.

Version Num: 8.1 Page 8 de 11 Date d'émission: 23/12/2022 Date d'impression: 17/11/2023

Pola Office Plus Ultra 37.5% hydrogen peroxide

11.2.2. Autres informations

Voir La Section 11.1

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pola Office Plus Ultra 37.5% hydrogen peroxide	ENDPOINT Durée de l'essai (heures)		espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.69mg/l	1 4
	EC50	48h	crustacés	2mg/l	2
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	2.27mg/l	1 4
	NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.1mg/l	1
	LC50	96h	Poisson	16.4mg/l	1 2
Légende:	aquatique 4. Ba	nse de donnees ECOTOX de l'Agence de uation des risques aquatiques ECETOC 6	s enregistrees par ECHA en Europe - informations ecoto: protection de l'environnement (EPA) des Etats-Unis- Don . NITE (Japon) - Donnees de bioconcentration 7. METI (J	nees de toxicite	aquatique 5.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: l'air
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	BAS	BAS

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	BAS (LogKOW = -1.571)

12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	BAS (KOC = 14.3)

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	Р	В	Т	
Des données disponibles	non disponible	non disponible	non o	disponible
PBT	×	×	×	
vPvB	×	X	×	
Critères PBT remplies?			non	
vPvB			non	

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune preuve de propriétés perturbatrices endocriniennes n'a été trouvée dans la littérature actuelle.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune preuve de propriétés d'épuisement de l'ozone n'a été trouvée dans la littérature actuelle.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

10.1. Methodes de traitement e	ics dedicts
Elimination du produit / emballage	NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau. Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination. Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable. Consulter les autorités de gestion des déchets pour savoir où les disposer. Enfouir les résidus dans une décharge autorisée.
Options de traitement des déchets	Pas Disponible
Options d'élimination par les égouts	Pas Disponible

SECTION 14 Informations relatives au transport

Version Num: 8.1 Page 9 de 11 Date d'émission: 23/12/2022

Pola Office Plus Ultra 37.5% hydrogen peroxide

Date d'impression: 17/11/2023

Etiquettes nécessaires



Polluant marin

aucun

Transp	Transport par terre (ADR-RID)				
	Numéro ONU ou numéro d'identification	2014	2014		
	Nom d'expédition des Nations unies	PEROXYDE D'HYDRO	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE		
14.3.	Classe(s) de danger pour le transport	classe	5.1		
		Danger subsidiaire	8		
14.4.	Groupe d'emballage	II			
	Dangers pour l'environnement	Sans Objet			
	. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Identification du risqu	ıe (Kemler)	58	
		Code de classification		OC1	
		Etiquette de danger		5.1 +8	
		Dispositions particulières		Sans Objet	
		quantité limitée		1 L	
		Code tunnel de restri	ction	E	

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

14.1. Numéro ONU	2014			
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE			
440 (0)(1)	Classe ICAO/IATA	5.1		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	ICAO / IATA Danger subsidiaire	ICAO / IATA Danger subsidiaire 8		
P	Code ERG 5C			
14.4. Groupe d'emballage	II .			
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet			
	Dispositions particulières		A2 A75	
	Instructions d'emballage pour cargo uniquement		554; Forbidden	
14.6. Précautions	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement		5 L; Forbidden	
particulières à prendre	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers		550; Forbidden	
par l'utilisateur	Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet		1 L; Forbidden	
	Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison		Y540; Forbidden	
	Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet		0.5 L; Forbidden	

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

14.1. Numéro ONU	2014		
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE		
14.3. Classe(s) de danger	Classe IMDG	5.1	
pour le transport	IMDG Danger subsidiaire	8	
14.4. Groupe d'emballage	П		
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans Objet		
14.6. Précautions	N° EMS	F-H, S-Q	
particulières à prendre	Dispositions particulières	Sans Objet	
par l'utilisateur	Quantités limitées	1L	

Le transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU	2014

Version Num: 8.1 Page 10 de 11 Date d'émission: 23/12/2022 Date d'impression: 17/11/2023

Pola Office Plus Ultra 37.5% hydrogen peroxide

	I			
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	PEROXYDE D'HYDROGÈNE	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	5.1 8			
14.4. Groupe d'emballage	II	II .		
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet			
	Code de classification	OC1		
14.6. Précautions	Dispositions particulières	Sans Objet		
particulières à prendre	Quantités Limitées	1L		
par l'utilisateur	Équipement requis	PP, EP		
	Feu cônes nombre	0		

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

14.7.1. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

14.7.2. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

Nom du produit	Grouper
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	Pas Disponible

14.7.3. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code IGC

Nom du produit	Type de navire
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	Pas Disponible

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PEROXYDE-D'HYDROGÈNE Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classifiés par les monographies de CIRC - N'est pas classé comme produit cancérogéne

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) en France - Substances chimiques

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la législation européenne suivante et de ses adaptations - dans la mesure applicable -: les directives 98/24 / CE, - 92/85 / CEE, -94/33 / CE, - 2008/98 / CE, - 2010/75 / UE; Règlement (UE) 2020/878; Règlement (CE) n ° 1272/2008 mis à jour par ATPs.

Informations Selon 2012/18 / UE (SEVESO III):

miorinations ocion 2012/107 OE (DEVEOO III).		
Seveso Catégorie	Pas Disponible	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance oule mélange.

État de l'inventaire national

Inventaire national	Statut	
Australie - AIIC / Australie non-utilisation industrielle	Oui	
Canada - DSL	Oui	
Canada - NDSL	Non (PEROXYDE-D'HYDROGÈNE)	
Chine - IECSC	Oui	
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui	
Japon - ENCS	Oui	
Corée - KECI	Oui	
Nouvelle-Zélande - NZIoC	Oui	
Philippines - PICCS	Oui	
ÉU.A TSCA	Oui	
Taiwan - TCSI	Oui	
Mexique - INSQ	Oui	
Vietnam - NCI	Oui	
Russie - FBEPH	Oui	

Version Num: 8.1 Page 11 de 11 Date d'émission: 23/12/2022 Date d'impression: 17/11/2023

Pola Office Plus Ultra 37.5% hydrogen peroxide

Inventaire national	Statut
Légende:	Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.

SECTION 16 Autres informations

date de révision	23/12/2022
date initiale	09/11/2015

Codes pleine de risques de texte et de danger

H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.	
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.	
H332	H332 Nocif par inhalation.	

Résumé de la version SDS

Version	Date de mise à jour	Sections mises à jour
7.1	01/11/2019	Unique mise à jour du système. NOTE: Cela peut ou ne peut pas changer la classification du SGH
8.1	23/12/2022	Examen de la classification en raison du changement de révision du SGH

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d une révision indépendante par SDI Limited à I aide de références littéraires.

La fiche de données de sécurité (SDS) est un outil de communication des dangers et doit être utilisée pour aider à l'évaluation des risques. De nombreux facteurs déterminent si les dangers signalés représentent des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres environnements. Les risques peuvent être déterminés en fonction des scénarios d'exposition L'échelle d'utilisation, la fréquence d'utilisation et les contrôles techniques actuels ou disponibles doivent être pris en compte,

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 166 - Protection individuelle des veux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

Définitions et abréviations

- PC TWA: Concentration admissible Moyenne pondérée dans le temps
- ▶ PC STEL: Concentration admissible Limite d'exposition à court terme
- ▶ IARC: Centre international de recherche sur le cancer
- ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- STEL: Limite d'exposition à court terme
- TEEL: Limite d'exposition d'urgence temporaire,
- IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- ES: Norme d'exposition
- OSF: Facteur de sécurité contre les odeurs
- NOAEL: Niveau sans effet indésirable observé
- LOAEL: Niveau le plus bas d'effets indésirables observés
- ► TLV: valeur limite du seuil
- LOD: Limite de détection ► OTV: Valeur seuil de l'odeur
- BCF: Facteurs de bioconcentration
- ► BEI: Indice d'exposition biologique
- DNEL: Niveau sans effet dérivé
- ▶ PNEC: Concentration prédite sans effet
- ▶ AIIC: Inventaire australien des produits chimiques industriels
- DSL: Liste des substances domestiques
- NDSL: Liste des substances non domestiques
- IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- ▶ EINECS: Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées
- NLP: Non plus des polymères
- ENCS: Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
- KECI: Inventaire coréen des produits chimiques existants
- NZIoC: Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
- PICCS: Inventaire philippin des produits et substances chimiques
- TSCA: loi sur le contrôle des substances toxiques
- TCSI: Inventaire des substances chimiques de Taïwan
- INSQ: Inventaire national des substances chimiques
- NCI: Inventaire national des produits chimiques
- FBEPH: Registre russe des substances chimiques et biologiques potentiellement dangereuses

Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité se basent sur des données considérées comme exactes. Néanmoins, aucune garantie expresse ou implicite n'est donnée en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats qui seront obtenus d'aprés leur utilisation.

Other information:

Prepared by: SDI Limited

3-15 Brunsdon Street, Bayswater Victoria, 3153, Australia Date of preparation/revision: 23rd September 2015 Department issuing SDS: Research and Development

Contact: Technical Director